

# NOTE D'INFORMATION

n° 24.28 – Juillet 2024

## L'apprentissage au 31 décembre 2023

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Aurélie Demongeot, Fabienne Lombard, DEPP-A1

Édition : Johanna Sztanke

Maquetistes : Frédéric Voiret, Anthony Fruchart

e-ISSN 2431-7632

► Au 31 décembre 2023, les centres de formation d'apprentis accueillent 1 021 500 apprentis, soit une augmentation de 7,1 % par rapport à 2022, après trois années de hausse historique, entre 14 % et 30 %. Au total, 8,6 % des 16-29 ans sont en apprentissage. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire continuent d'augmenter (+ 2,2 % après 6,5 % l'an dernier) et la croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est encore à un niveau élevé (+ 10,3 % après 20,1 % en 2022). Après une classe de troisième, un élève sur quinze s'oriente vers une formation professionnelle sous apprentissage. Un apprenti sur quinze est accueilli dans un EPLE (établissement public local d'enseignement).

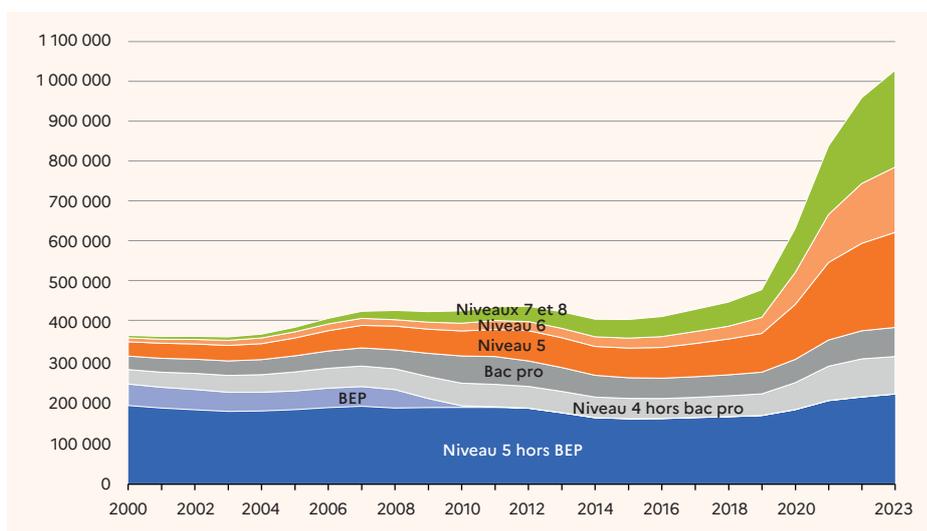
► Au 31 décembre 2023, 1 021 500 apprentis sont inscrits dans un centre de formation d'apprentis en France (voir définition et source en ligne).

### Une hausse tirée par les effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution sur les vingt dernières années : la stagnation au début des années 2000 a été suivie par une période de croissance modérée entre 2003 et 2007 (+ 4 % en moyenne) puis d'un retour à une période de stabilité jusqu'en 2012. En 2013 et 2014, les effectifs d'apprentis baissent, essentiellement pour les CAP et les bac pro, puis se stabilisent en 2015. Depuis 2016, ils repartent à la hausse avec une très forte accélération en 2020 et 2021 (autour de 30 %) et progressent de 7,1 % en 2023 [↘ figure 1](#).

La hausse du nombre d'apprentis depuis 2016 est tirée par les effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur et c'est toujours le cas en 2023 (+ 10,3 %). Les effectifs de jeunes préparant un diplôme du second degré progressent également sur cette période mais à un rythme moindre que ceux du supérieur [↘ figure 2](#). La hausse se poursuit depuis 2016 (+ 2,2 % en 2023, soit 8 300 jeunes de plus par rapport à 2022), en contraste avec la période de baisse continue entre 2008 et 2016. En 2023, les effectifs augmentent dans les formations en CAP (+ 2,0 %), en baccalauréat professionnel (+ 3,8 %), en mention complémentaire de niveau 4 (+ 7,9 %) et de niveau 3 (+ 3,3 %) et, d'une façon plus soutenue, dans les autres diplômes de niveau 3 (+ 14,7 %) et niveau 4 (+ 4,0 %) qui concernent essentiellement des certifications

### 1 Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2023



**Note :** La nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles.

**Champ :** France.

**Source :** DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 24.28. DEPP

professionnelles relevant du ministère chargé du travail. *A contrario*, les effectifs baissent pour les formations en BP (- 8,0 %).

Au total, 38 % des apprentis suivent des formations du secondaire, de niveau inférieur ou égal au baccalauréat (soit 385 600 apprentis). Pour un cas sur deux, il s'agit d'une formation en CAP, un cas sur quatre des formations de niveau 4 hors bac pro et un cas sur cinq un bac pro.

En première année de CAP en deux ans, 31,0 % des apprentis sont âgés de 15 ans ou moins (voir figure 8 en ligne). Parmi ceux qui étaient en troisième l'année précédente, la part d'apprentis âgés de 15 ans ou moins, dits « à l'heure », s'élève à 65,3 %. En seconde professionnelle, 40,9 % des apprentis sont âgés de 15 ans ou moins. Parmi ceux qui étaient en troisième l'année précédente, cette part d'apprentis « à l'heure » s'élève à 79,4 %.

### Une croissance toujours forte dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin de 1987. Mais son développement ne se réalise qu'à partir du milieu des années 1990 et s'amplifie nettement avec l'ouverture des licences et des masters à la suite de la réforme LMD (licence, master, doctorat) dans les années 2000. Depuis 2019, la hausse est particulièrement forte, en lien avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui simplifie notamment la création des CFA pour toutes les entreprises ou organismes de formation et permet un accès à l'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus. En 2023, 635 800 apprentis suivent une formation du supérieur en apprentissage. La hausse se poursuit mais à un rythme moindre que celui constaté depuis 2019 :

## 2 Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	Diplôme	Effectifs d'apprentis			Poids de la formation en 2023 (%)	Part des filles en 2023 (%)	Effectifs d'entrants en apprentissage		
		2022	2023	Évolution (%)			2022	2023	Évolution (%)
Niveau 3	CAP	184 024	187 723	2,0	18,4	30,4	112 584	112 640	0,0
	MC	7 469	7 715	3,3	0,8	43,0	7 385	7 690	4,1
	Autres	22 342	25 622	14,7	2,5	34,6	20 520	23 637	15,2
	<b>Total</b>	<b>213 835</b>	<b>221 060</b>	<b>3,4</b>	<b>21,6</b>	<b>31,4</b>	<b>140 489</b>	<b>143 967</b>	<b>2,5</b>
Niveau 4	Bac pro	69 599	72 235	3,8	7,1	22,2	31 211	30 748	-1,5
	BP	45 221	41 614	-8,0	4,1	41,2	23 380	21 540	-7,9
	MC	2 140	2 308	7,9	0,2	22,8	2 127	2 298	8,0
	Autres	46 534	48 411	4,0	4,7	54,4	39 362	41 386	5,1
	<b>Total</b>	<b>163 494</b>	<b>164 568</b>	<b>0,7</b>	<b>16,1</b>	<b>36,5</b>	<b>96 080</b>	<b>95 972</b>	<b>-0,1</b>
<b>Secondaire</b>		<b>377 329</b>	<b>385 628</b>	<b>2,2</b>	<b>37,8</b>	<b>33,5</b>	<b>236 569</b>	<b>239 939</b>	<b>1,4</b>
Niveau 5	BTS	178 914	189 792	6,1	18,6	44,8	105 624	109 388	3,6
	Autres (y compris DUT)	37 175	45 195	21,6	4,4	52,5	28 936	33 519	15,8
	<b>Total</b>	<b>216 089</b>	<b>234 987</b>	<b>8,7</b>	<b>23,0</b>	<b>46,3</b>	<b>134 560</b>	<b>142 907</b>	<b>6,2</b>
Niveau 6	Licence	43 694	27 712	-36,6	2,7	46,3	42 492	26 564	-37,5
	BUT	12 438	36 776	195,7	3,6	37,8	9 024	22 761	152,2
	Autres	92 139	97 057	5,3	9,5	54,4	69 431	72 070	3,8
	<b>Total</b>	<b>148 271</b>	<b>161 545</b>	<b>9,0</b>	<b>15,8</b>	<b>49,2</b>	<b>120 947</b>	<b>121 395</b>	<b>0,4</b>
Niveaux 7 et 8	Ingénieur	32 824	34 228	4,3	3,4	22,0	13 032	12 480	-4,2
	Master	44 795	47 669	6,4	4,7	56,1	30 779	29 352	-4,6
	Autres	134 282	157 396	17,2	15,4	55,0	77 662	89 299	15,0
	<b>Total</b>	<b>211 901</b>	<b>239 293</b>	<b>12,9</b>	<b>23,4</b>	<b>50,5</b>	<b>121 473</b>	<b>131 131</b>	<b>8,0</b>
<b>Supérieur</b>		<b>576 261</b>	<b>635 825</b>	<b>10,3</b>	<b>62,2</b>	<b>48,6</b>	<b>376 980</b>	<b>395 433</b>	<b>4,9</b>
<b>Total</b>		<b>953 590</b>	<b>1 021 453</b>	<b>7,1</b>	<b>100,0</b>	<b>42,9</b>	<b>613 549</b>	<b>635 372</b>	<b>3,6</b>

**Note :** autres = certifications professionnelles, diplômes du CNAM, diplômes des grandes écoles, etc.

**Champ :** France.

**Source :** DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 24.28. DEPP

+ 10,3 % en 2023 après une hausse de 20,1 % en 2022. L'augmentation des effectifs de niveau 5 est moins soutenue cette année (+ 8,7 % contre 12,8 % en 2022), les effectifs en BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage, augmentent de plus de 10 900 apprentis (+ 6,1 % contre 14,1 % en 2022). En revanche, en 2023 les effectifs des autres diplômes de niveau 5, tels les DUT et les certifications professionnelles du ministère chargé du travail et des autres organismes, augmentent plus rapidement que les deux années précédentes. Cette progression s'explique notamment par l'arrêt de la baisse du nombre d'apprentis en DUT, ces derniers ayant quasiment disparu en 2022. Ce diplôme est en effet remplacé à présent par le Bachelor universitaire de technologie (BUT), diplôme de niveau 6 qui enregistre 36 800 apprentis en 2023 (+ 195,7 %). Le nombre d'apprentis en niveau 6 croît (+ 9,0 %), porté principalement par le BUT mais également par les autres diplômes de niveau 6 (certifications professionnelles du ministère chargé du travail, des chambres des métiers et de la santé) dont les effectifs sont trois fois supérieurs à ceux en licence. L'effectif d'apprentis préparant une licence est pour la première fois en diminution (- 36,6 % par rapport à 2022), en lien avec l'intégration de la formation en licence dans le cursus du BUT. Le nombre d'apprentis en niveaux 7 et 8 continue d'augmenter (+ 12,9 %) pour tous les types de diplômes : les effectifs

en diplôme d'ingénieur croissent de 4,3 % et ceux en master de 6,4 %. Dans les autres diplômes de ce niveau, tels ceux des grandes écoles de commerce, de management et des autres certifications professionnelles, l'augmentation est de 17,2 %.

### Une augmentation de 3,6 % des entrées en apprentissage

Au 31 décembre 2023, on dénombre 635 400 nouveaux apprentis, soit une augmentation de 3,6 % par rapport au 31 décembre 2022 (+ 21 800 jeunes) (voir source et définitions en ligne). Cette augmentation est moindre que celles des trois années précédentes qui étaient comprises entre 13,7 % et 40,3 %. La croissance de cette année provient de la hausse de 4,9 % des entrées dans les formations d'enseignement supérieur (+ 18 500 jeunes) et de celle de 1,4 % des entrées dans les formations d'enseignement secondaire (+ 3 400 jeunes). Parmi les formations du secondaire, les entrées sont en hausse pour les autres diplômes de niveau 4 (+ 5,1 %), de niveau 3 (+ 15,2 %) et les mentions complémentaires (+ 8,0 % pour celles de niveau 4 et + 4,1 % pour celles de niveau 3). Le nombre d'entrants en CAP est stable (+ 0,0 %). Il est en baisse pour ceux préparant un BP (- 7,9 %) ou un baccalauréat professionnel (- 1,5 %). Dans l'enseignement

supérieur, les entrées en apprentissage augmentent pour les niveaux 5, 7 et 8 et stagnent pour le niveau 6. Les plus fortes augmentations concernent le nouveau diplôme du BUT (+ 152,2 % soit + 13 700 apprentis) et les autres diplômes de niveau 5, 7 et 8 (autour de 15 %). Les autres diplômes de niveau 6 ainsi que les BTS enregistrent une moindre croissance (respectivement + 3,8 % et + 3,6 %). Le nombre d'entrants en apprentissage diminue pour les diplômes d'ingénieurs et les masters (entre - 4,2 % et - 4,6 %) et encore de façon plus marquée pour les licences (- 37,5 % soit - 15 900 apprentis), en lien avec la formation en licence professionnelle intégrée dans le cursus du BUT.

La hausse des entrées en apprentissage entre 2022 et 2023 concerne surtout les secteurs du commerce et de la vente (6 100 entrées), des échanges et la gestion (4 600 entrées) et des finances, banques, assurances (3 800 entrées), alors que le secteur des technologies industrielles fondamentales voit son effectif d'entrants diminuer de 1 400 apprentis et ceux de la transformation et du bâtiment, construction et couverture perdent entre 500 et 600 apprentis. Globalement, les secteurs de production dans le secondaire restent majoritaires en matière d'entrées en formant 58 % des apprentis. En revanche, dans le supérieur le rapport s'inverse au profit des spécialités de services (80 % des apprentis).

## 8,6 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième

À l'issue d'une classe de troisième, la part des sortants qui se dirigent vers une formation en apprentissage est de 5,6 %, en légère diminution de 0,5 point par rapport à 2022

↘ **figure 3.** L'orientation vers la seconde générale ou technologique absorbe 61,4 % des sortants de troisième et 27,1 % d'entre eux se dirigent vers une formation professionnelle sous statut scolaire.

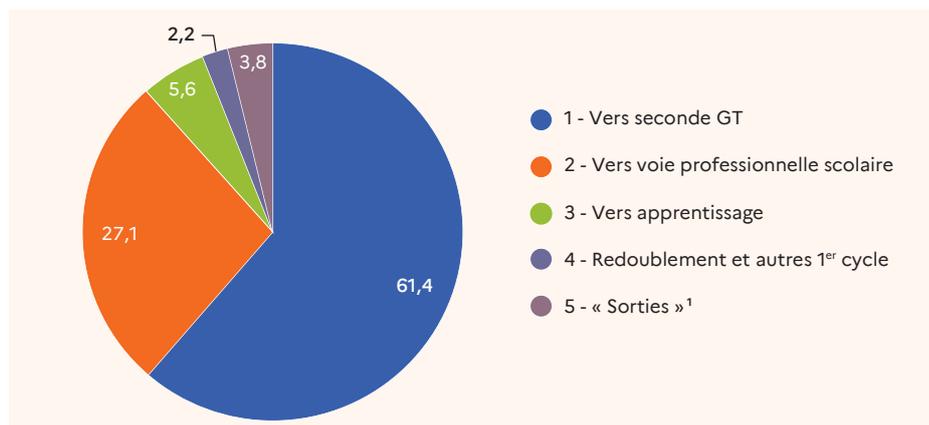
Les entrants en apprentissage étaient pour l'essentiel en études auparavant, en partie dans le second degré (42,0 %, dont 8,6 % en troisième) mais aussi dans le supérieur (38,1 %) ↘ **figure 4.**

Si on se restreint aux entrées dans l'apprentissage dans l'enseignement secondaire, les entrants viennent pour 22,7 % d'une troisième, pour 42,3 % d'un second cycle professionnel et pour 8,3 % d'un second cycle général ou technologique. Excepté pour les entrants ayant pour origine le second cycle général et technologique qui enregistrent une baisse de 1,1 point par rapport à l'an dernier, les évolutions sont assez stables. Les entrées en apprentissage après un contrat de professionnalisation, une période de stage, d'emploi ou de chômage, soit 12,8 % d'entre elles, sont en légère progression de 1,8 point. Par ailleurs, 4,6 % des apprentis entrant dans l'apprentissage dans l'enseignement secondaire viennent d'une formation dans l'enseignement supérieur. Les entrants dans une formation du supérieur en apprentissage sont principalement originaires d'une formation dans le supérieur pour 58,4 % des cas, d'une formation du second cycle professionnel pour 11,6 % des cas et d'une formation du second cycle général ou technologique pour 10,8 % des cas. Seule la part des entrants dans le supérieur des apprentis déjà originaires du supérieur est en augmentation de 1,9 point par rapport à l'an dernier.

## Quatre apprentis sur dix sont des filles

La part des filles dans les effectifs de l'apprentissage a gagné 1 point par rapport à 2022 et atteint 42,9 % en 2023. Elle varie selon le niveau du diplôme préparé, en partie en lien avec les spécialités de formation. En effet, si la répartition est pratiquement paritaire dans le domaine des services, le domaine de la production est très majoritairement masculin. Or, globalement, le poids relatif des formations de la production diminue quand le niveau de diplôme augmente, et la part de filles augmente : elle est de 31,4 % au niveau 3, de 36,5 % au niveau 4 et atteint 49,2 % au

## ↘ 3 Orientation à l'issue de la troisième à la rentrée 2023 (en %)



1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.  
Champ : France.

Source : DEPP, enquête SIFA et Système d'information Scolarité ; ministère chargé de l'agriculture, Safran.

Ref. : Note d'Information, n° 24.28. DEPP

## ↘ 4 La situation antérieure des entrants en apprentissage en 2023

	Situation antérieure des entrants en apprentissage	Répartition des entrants en apprentissage selon leur situation antérieure	Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du secondaire selon leur situation antérieure	Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du supérieur selon leur situation antérieure
Premier cycle second degré	56 451	8,9	23,5	0,1
dont troisième	54 518	8,6	22,7	0,0
Second cycle GT	62 836	9,9	8,3	10,8
Second cycle pro	147 623	23,2	42,3	11,6
dont CAP	56 753	8,9	23,0	0,4
dont bac professionnel	68 513	10,8	13,5	9,2
Études supérieures	241 990	38,1	4,6	58,4
dont BTS	66 764	10,5	1,8	15,8
Contrat professionnel, formation continue, stage, emploi ou sans emploi	57 787	9,1	12,8	6,9
Autre	68 685	10,8	8,5	12,2
Total	635 372	100,0	100,0	100,0

Legende : en 2023, parmi les entrants en apprentissage, 147 623 viennent du second cycle professionnel, soit 23,2 %. Ils sont 42,3 % parmi ceux entrants dans une formation du secondaire et 11,6 % parmi ceux entrants dans une formation du supérieur à venir du second cycle professionnel.

Champ : France.

Sources : DEPP, enquête SIFA.

Ref. : Note d'Information, n° 24.28. DEPP

niveau 6. Aux niveaux 7 et 8, la part des filles est de 50,5 % en 2023. La part des filles augmente pour tous les niveaux de formation hors niveaux 4 et 6 (-0,3 et -0,8 point) et varie entre 0,9 et 1,8 point. Avec une présence plus forte dans les niveaux de formation les plus élevées, les filles sont plus âgées en moyenne que les garçons (21,3 ans contre 20,3 ans).

## 6,4 % d'apprentis en EPLE avec une hausse marquée des effectifs d'apprentis en CAP

Au 31 décembre 2023, 65 500 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPL), soit 6,4 % des apprentis ↘ **figure 5.** Ces effectifs sont en hausse de 5,3 % (soit 3 300 apprentis supplémentaires) après + 10,0 % en 2022. Les niveaux 3 et 4 accueillent respectivement 14 800 et 18 500 apprentis, le

niveau 5 en comptabilise 29 300, alors que les niveaux 6, 7 et 8 en accueillent globalement 3 000. La part de l'apprentissage en EPLE est la plus élevée pour le bac professionnel (19,6 %) et pour le BTS (14,8 %). Entre 2022 et 2023, le nombre d'apprentis en EPLE préparant une formation de niveau 4 est quasiment stable, l'augmentation des baccalauréats professionnels ne compensant pas la forte baisse des brevets professionnels. Le niveau 3 croît de 6,4 % avec la plus forte hausse pour les CAP (+ 6,9 %). Le niveau 5 progresse de 6,6 % sous l'effet de la croissance du nombre d'apprentis préparant un BTS. Les effectifs des niveaux 6, 7 et 8, beaucoup plus faibles, augmentent de 16,4 % cette année. La part des apprentis en EPLE est la plus élevée (15,9 %) dans la région académique Grand-Est ; elle accueille 18,0 % de l'ensemble des apprentis en EPLE au niveau national, l'académie de Strasbourg ayant une longue tradition d'apprentissage public.

## Hausse des effectifs d'apprentis dans pratiquement toutes les régions académiques

Au 31 décembre 2023, huit régions académiques forment chacune plus de 60 000 apprentis. En 2023, l'Île-de-France figure au premier rang, avec 242 600 apprentis, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes (123 600) (voir figure 9 en ligne). Ces huit régions académiques représentent huit apprentis sur dix au total. Entre 2022 et 2023, excepté La Réunion, toutes les régions académiques de France enregistrent une hausse de leurs effectifs d'apprentis. Cette croissance est davantage marquée pour les régions Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Normandie (plus de 10 %) suivie par la région Île-de-France, toutes portées par une forte croissance des apprentis dans le supérieur. Dans les DROM, les évolutions sont variées allant de -0,7 % à La Réunion à +31,1 % en Guyane mais concernent des effectifs plus faibles que ceux des régions métropolitaines. Le nombre d'apprentis dans les formations du secondaire augmente (+2,2 %) mais présente des contrastes selon les régions académiques : de -0,4 % pour la région académique Bourgogne-Franche-Comté à 6,1 % pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour les DROM, qu'elles soient positives ou négatives, les évolutions sont plus marquées (comprises entre -5,5 % et +22,9 %). Pour les formations du supérieur, l'évolution est plus forte en moyenne (+10,3 %) et elle est positive dans toutes les régions académiques.

La répartition géographique de l'apprentissage, très liée à l'environnement économique local et notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes, fait apparaître des disparités régionales. Les régions académiques qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles où l'apprentissage est le plus élevé parmi leurs jeunes de 16 à 29 ans. Son poids varie en effet, hors DROM, de 5,5 % pour la région académique de Corse à 10,1 % pour l'Île-de-France et 9,8 % pour les Pays de la Loire **↘ figure 6**. Dans les DROM, le poids de l'apprentissage le plus faible est à Mayotte (1,2 %). Au niveau national, l'apprentissage concerne 8,6 % des jeunes de 16 à 29 ans. En France hors DROM, entre 2022 et 2023, neuf régions académiques enregistrent une croissance de leur nombre d'entrées en apprentissage, trois connaissent une diminution de leur effectif d'entrants et une est en stagnation **↘ figure 7** (voir figure 10 en ligne). Ces évolutions sont comprises entre -3,5 % (Hauts-de-France) et +7,9 % (Île-de-France). Dans les DROM, les évolutions sont

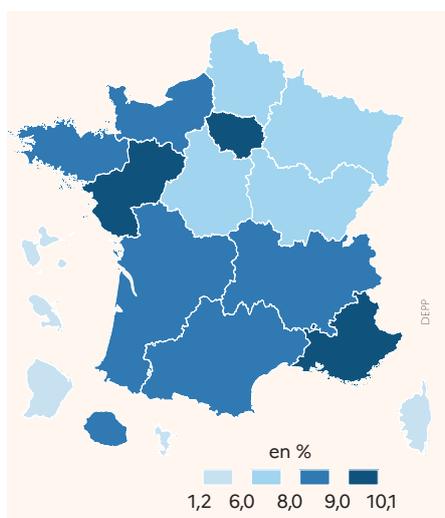
## ↘ 5 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2023

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE	Évolution EPLE 2022-2023 (%)
Niveau 3	14 836	221 060	6,7	6,4
dont CAP	13 775	187 723	7,3	6,9
Niveau 4	18 488	164 568	11,2	0,9
dont brevet professionnel	2 514	41 614	6,0	-19,9
dont bac professionnel	14 181	72 235	19,6	4,9
Niveau 5	29 257	234 987	12,5	6,6
dont BTS	28 124	189 792	14,8	5,3
Niveaux 6, 7 et 8	2 959	400 838	0,7	16,4
<b>Total</b>	<b>65 540</b>	<b>1 021 453</b>	<b>6,4</b>	<b>5,3</b>

Champ : France.  
Sources : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 24.28. DEPP

## ↘ 6 Poids de l'apprentissage parmi les 16-29 ans en 2023



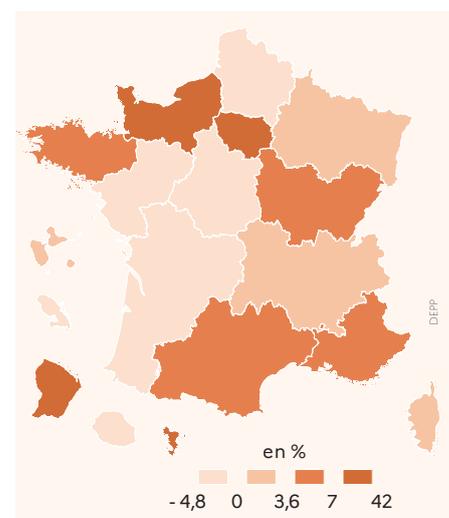
Champ : France.  
Sources : DEPP, enquête SIFA ; Insee, traitement DEPP pour les effectifs de population.  
Réf. : Note d'Information, n° 24.28. DEPP

plus marquées avec une amplitude comprise entre -4,7 % (Martinique) et +41,0 % (Mayotte).

## Les apprentis sont accueillis dans 3 465 CFA

La hausse observée depuis 2019 du nombre d'établissements accueillant des apprentis s'est poursuivie en 2023 au même rythme que l'an passé : +11 %, soit 342 établissements supplémentaires, contre +12 % en 2022. En 2023, les apprentis sont inscrits dans 3 465 CFA et formés dans 7 557 sites. Un CFA a en moyenne 2,5 sites de formation, mais peut en atteindre 135. Toutefois, 82 % des CFA sont sur un site unique. En moyenne, le nombre d'inscrits par CFA est de 295 (le plus important accueille 14 300 inscrits) et le nombre moyen de formations dispensées par le CFA est de dix. Par site de formation, le nombre moyen d'apprentis est de 135 et le nombre moyen de formations dispensées est de six.

## ↘ 7 Évolution régionale académique des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2022 et 2023



Champ : France.  
Source : DEPP, enquête SIFA.  
Réf. : Note d'Information, n° 24.28. DEPP

Les apprentis sont formés sur 2 880 formations dont 73,1 % relèvent du supérieur. Les niveaux 6,7 et 8 comptabilisent respectivement 702 et 1 025 formations alors que les autres niveaux en comptabilisent entre 326 et 451. Environ 1 500 formations relèvent de la catégorie des services sur 26 groupes de spécialités différents. Près de 1 200 formations relèvent de la catégorie de la production sur 29 groupes de spécialités. Quatre CFA sur dix (41 %) proposent à la fois des formations du secondaire et du supérieur, les autres se répartissent équitablement entre ceux qui offrent uniquement des formations du supérieur (33 %) et ceux uniquement des formations du secondaire (26 %). ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 24.28, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/notes-d-information](https://www.education.gouv.fr/notes-d-information)